

# L'asso œuvre pour l'aide au handicap soudain

ouest  
france

21/01/2022

**Assérac** — Depuis la pandémie et l'arrêt des activités de spectacles, l'association Seuil de l'océan a perdu sa principale source de revenu. Elle fait exceptionnellement un appel aux dons.

## Entretien

**Thierry Chaumartin**, président de l'association Seuil de l'océan.

**Présentez-nous Seuil de l'océan, association reconnue d'intérêt général.**

Depuis sa création en 2001, l'association vient en aide aux personnes atteintes de handicap soudain. Elle a plusieurs cordes à son arc : l'aide au handicap ; la promotion des arts de spectacles vivants et des artistes ; le management du groupe Thai Phong (premier groupe de Jean-Jacques Goldman en 1975) ; l'animation d'événements ou de mariage. Ces différentes activités se rejoignent toutes pour participer au financement de l'aide au handicap. En effet, une fois les frais et salaires versés aux différents artistes et organismes, les bénéficiaires sont reversés à l'association qui en distribue 70 % pour la section handicap et 30 % pour la promotion des arts du spectacle vivant.

**Qu'est-ce que le handicap soudain ?**

Le handicap soudain c'est quand

vous avez une vie normale et que d'un seul coup, après un accident, une maladie subite, vous vous retrouvez handicapés. Dans certains cas, les personnes ne peuvent plus s'occuper de leur domicile, sont obligées de cesser leurs activités professionnelles. Souvent, elles se retrouvent perdues avec toutes les démarches administratives qui découlent de cette situation.

**Quelles aides pouvez-vous leur apporter ?**

Il y a plusieurs volets, mais l'urgence c'est toujours le montage des dossiers administratifs auprès des organismes comme la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), auprès de l'assurance maladie, des assurances privées et des banques, etc.

Ensuite, nous apportons une aide matérielle quand les personnes n'ont plus les moyens de se procurer du matériel adapté. Nous avons également des bénévoles qui peuvent aider pour du jardinage.

**Comment financez-vous cela ?**

Les bénéficiaires des autres sections



Thierry Chaumartin dans son bureau studio à Assérac.

PHOTO : OUEST-FRANCE

permettent de récolter de l'argent pour cela. Le problème, c'est que depuis presque deux ans les activités de spectacles sont presque à l'arrêt et l'avenir n'est pas serein. Ayant peu de subventions, nous faisons exceptionnellement un appel aux dons de particuliers ou d'entreprises qui voudraient bien nous aider. Les dons,

déductibles des impôts, peuvent se faire sur notre site : [www.djbaba.org](http://www.djbaba.org) ou par chèque libellé au nom de : Seuil de L'Océan, Le bout de la Bôle 44410 Assérac.

**Contact.** Thierry Chaumartin, tél. 06 88 53 67 31.

**À l'agenda de vos communes 2/2**